

MASSIF DE TROIS-FONTAINES

Forêt domaniale de Trois-Fontaines



Source : photo personnelle de James LAMBERT



Ses atouts pour la chasse

L'accessibilité y est optimale avec le plus grand réseau de routes goudronnées du Grand-Est

Les stades variés de peuplements assurent des zones de remises aux ongulés.

Les prestations proposées

La battue

- ✓ Concerne le tir du sanglier, du chevreuil et des grands cervidés.
- ✓ Le nombre de traques varie selon la taille des enceintes avec déjeuner tiré du sac le midi, repas du soir fourni par un traiteur local en supplément.

Mode de chasse

Arme à feu : tir à balle obligatoire.

Espèces

Cerf élaphe, chevreuil, sanglier

D'une surface de 1220 ha, ce nouveau territoire fait partie des 5000 ha de la forêt domaniale de Trois-Fontaines. D'un accès facile, cette forêt de plaine à dominante de futaie feuillue et de perchis présente un biotope favorable aux ongulés.

BON A SAVOIR

Accès facile par la nationale 4 jusqu'à Saint-Dizier. Le massif se situe 10 km au nord.

Hôtellerie et restauration : nombreuses offres à proximité.

CONTACT : Responsables du territoire

Responsable administratif

Marc-Antoine AUDRAS

06.19.96.75.27

marc-antoine.audras@onf.fr

Agence interdépartementale Aube-Marne

Responsable chasse

38 rue Grégoire Herluison

10000 TROYES

Directeur de chasse

Damien NINOREILLE

06.46.84.68.52

damien.ninoreille@onf.fr

Agence interdépartementale Aube-Marne

38 rue Grégoire Herluison

10000 TROYES

Source : photo personnelle de James LAMBERT